

PROMENADE

1. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

- Une pré visite est obligatoire afin de rencontrer l'animal est de remplir le formulaire d'information quel que soit la formule choisie (ponctuelle ou forfait)
- La promenade s'effectuera dans le(les) lieu(x) déterminé(s) avec le client dont l'animal à l'habitude d'aller. Pour des raisons de sécurité, toutes les balades s'effectuent en laisse ou en longe.
- Si prise en charge pour un aller chez un spécialiste, le retour de l'animal sera sous les conditions émises lors de la pré-visite (retour au domicile avec ou sans présence du propriétaire au domicile, restitution à une tierce personne etc..)

2. OBLIGATIONS DE RELAX PET MOM

- Titulaire de l'ACACED
- Souscription à une assurance professionnelle et numéro Siret
- Relax Pet Mom ne pourra être tenu responsable si l'animal s'échappe lors de la promenade à cause du matériel donné (laisse, harnais, longe, collier) ayant été jugé défectueux ou en mauvais état au préalable.
- Relax Pet Mom s'engage à :
 - Ne divulguer aucune information à un tiers concernant le Client.
 - Mener jusqu'au bout sa mission et dans les conditions prévues au contrat.
 - Tenir informer le propriétaire de l'animal le plus rapidement possible si un incident survient pendant la promenade
 - Donner des nouvelles de l'animal régulièrement via SMS, email ou autre
 - Adresser une facture du règlement de la prestation au propriétaire
- Relax Pet Mom ne pourra être tenue responsable pour le vol ou la perte de clés lorsqu'elles sont laissées dans la boîte aux lettres à la demande du client ou à une personne désignée (voisin).
- Relax Pet Mom ne pourra être tenu responsable si l'animal ayant été confié à une tierce personne comme demandé suite à sa promenade ou visite est perdu après l'avoir confié.
- Relax Pet Mom s'engage en cas de perte à prendre en charge les frais de renouvellement de clefs, badges, bips, le cas échéant.

3. OBLIGATIONS DU CLIENT

- Le Client devra :
 - Mettre à disposition le carnet de santé de l'animal ainsi que le numéro ICAD
 - Fournir du matériel en bonne condition (laisse, harnais, longe, collier) afin que l'animal ne puisse s'enfuir pendant la promenade
 - Donner toutes les informations concernant le comportement de son animal lors des promenades (peur des bruits, des personnes, des animaux).
 - Donner les coordonnées du vétérinaire attitré si accident lors de la promenade. Le Client accepte toutefois que Relax Pet Mom conduise l'animal chez un autre vétérinaire en cas d'urgence.
 - Fournir les clés ou le badge qui fonctionnent correctement ainsi que le code pour accéder au logement.

4. REMISE ET RESTITUTION DES CLÉS

- Le Client doit alors remettre un double des clés de son domicile à Relax Pet Mom ainsi que les codes d'accès pour accéder au domicile.
- Si les clés ne peuvent pas être données le jour de la pré-visite, le client s'engage à venir les apporter au lieu choisi par Relax Pet Mom
- Le trousseau de clés ne doit contenir que les clés utiles à la prestation et ne doit comporter ni le nom, ni l'adresse du client.
- Les clés sont restituées selon les instructions données lors de la pré-visite.
- Plusieurs choix sont proposés :
 - Garde des clefs pour une prestation future déjà réservée

- Remise en main propre lors de votre retour
- Remise dans la boîte aux lettres
- Une attestation est complétée et signée par les deux parties pour la remise des clés lors de la pré-visite et pour la restitution des clés lors du débriefing.
- Le mode de remise de clé étant indiqué sur cette attestation, Relax Pet Mom est à ce fait en aucun cas tenue responsable des éventuelles conséquences provoquées par le choix choisi.
- Relax Pet Mom ne peut être tenue responsable pour le vol ou la perte de clés lorsqu'elles sont laissées dans la boîte aux lettres à la demande du client ou à une personne désignée (voisin ...).

SANTÉ DE L'ANIMAL

- Relax Pet Mom se réserve le droit de refuser une prestation si le pronostic vital de l'animal est incertain ou qu'il nécessite des soins médicaux lourds. Elle se réserve notamment le droit de refuser un animal atteint d'une maladie contagieuse afin de ne pas contaminer les animaux des autres foyers.
- Les animaux malades sont acceptés seulement si un vétérinaire a diagnostiqué sa pathologie et qu'un traitement adéquat lui a été prescrit et déjà administré pour en connaître les effets secondaires
- Les animaux confiés à Relax Pet Mom doivent obligatoirement être identifiés (tatouage ou puce), en bonne santé et vaccinés. Les vaccins doivent être à jour.
- Relax Pet Mom ne pourra être tenu responsable des maladies suivantes : Péritonite Infectieuse Féline (PIF), FIV (« sida du chat »), Leucose, certaines formes chroniques de Coryza, insuffisances rénales ou hépatiques, teigne, que ces pathologies apparaissent pendant ou après la durée du contrat.

TARIFS, MODALITÉS DE PAIEMENT ET FACTURE

- Les tarifs applicables figurent dans le devis accepté par le Client et sont stipulés en euros.
- Tout forfait doit être décidé à l'avance pour pouvoir bénéficier du tarif spécifique. Le tarif total du forfait sera considéré pour le paiement.
- Un paiement de 50 % s'effectuera à la signature du contrat et/ou à l'acceptation du devis.
- Le reste du paiement, à savoir 50% s'effectuera à la fin de la prestation
- Relax Pet Mom émet la facture du solde le dernier jour de la prestation pour les visites à domicile et les promenades.
- Les CESU sont interdits, les services de Relax Pet Mom ne sont pas déductibles des impôts et n'entrent pas dans le champ des services à la personne. Les factures remises n'ont pas vocation à être utilisées pour bénéficier de réductions d'impôts. Relax Pet Mom se dégage de toute responsabilité en cas de fraude avérée
- En cas de non-paiement à l'échéance une indemnité forfaitaire de 40€ sera due pour frais de recouvrement et des pénalités de retard au taux annuel de 12% sur les sommes impayées.
- Toute modification de contrat en cours d'intervention, retrait ou ajout de prestation fera l'objet d'un avenant, la facture finale sera adaptée en fonction de ces modifications.
- Selon la loi en vigueur, le Client peut annuler sa réservation sans frais pendant le délai légal de rétractation de 14 jours à compter de la signature du contrat. Dans ce cas l'acompte de 50 % sera remboursé au Client. Ce droit ne peut cependant plus être exercé dès lors que la prestation démarre à moins de 14 jours de la signature du contrat tel que stipulé sur le devis.
- L'annulation après 14 jours (délai de rétractation) doit être formulée par écrit (mail ou courrier). Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.
- En cas d'annulation à l'initiative de Relax Pet Mom l'acompte sera remboursé en totalité et aucune demande de dommages et intérêts ne pourra être demandée à l'entreprise.
- Les factures sont émises en euros, la TVA ne s'applique pas selon l'art. 293 B du CGI
- En cas de paiement anticipé, aucun escompte ne sera consenti.

Signature du client précédée de la mention « Bon pour accord » :
Date :